



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires
Service eau-environnement
Cellule milieux aquatiques et pêche

Le préfet de la Haute-Savoie

Annecy, le 6 septembre 2021

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

**Arrêté n° DDT-2021-1227
portant déclaration d'intérêt général
DIG au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement
Procédure simplifiée au titre de l'article L151-37 du code rural**

**Entretien de la végétation des zones humides de la Chapelle des Montets
Commune de VALLORCINE**

Pétitionnaire : Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A)

- VU** le code de l'environnement, notamment ses articles L211-7, L215-18 et R214-88 à R214-103 (opérations déclarées d'intérêt général ou urgentes) ;
- VU** le code rural et de la pêche maritime, et notamment ses articles L151-36 à L151-40, L151-37 dispensant d'enquête publique les travaux d'entretien et de restauration des milieux aquatiques ;
- VU** la loi du 29 décembre 1892 relative à la dispense d'enquête publique et aux dommages causés à la propriété privée par l'exécution de travaux publics ;
- VU** le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhône-Méditerranée approuvé le 3 décembre 2015 ;
- VU** le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de l'Arve approuvé le 23 juin 2018 ;
- VU** l'arrêté n° SGCD/SLI/PAC/2021-036 du 3 mai 2021 de délégation de signature à Monsieur le directeur départemental des territoires ;
- VU** l'arrêté n° DDT-2021-0650 du 4 mai 2021 de subdélégation de signature du directeur départemental des territoires ;
- VU** la demande reçue par courrier le 20 mai 2021, présentée par le SM3A, par laquelle il sollicite la déclaration d'intérêt général pour la réalisation des travaux d'entretien de la végétation des zones humides de la Chapelle des Montets, sur la commune de VALLORCINE ;
- VU** l'arrêté n° PREF/DCRL/BCLB-2017-103 du 29 décembre 2017 modifiant le cadre des compétences statutaires (GEMAPI) du SM3A ;

VU le projet d'arrêté soumis à la consultation du public sur le site internet des services de l'État pendant 21 jours, du 8 août au 22 août 2021 inclus ;

VU l'absence d'observation déposée dans le cadre de la participation du public ;

CONSIDÉRANT que ces travaux répondent à la notion d'intérêt général visé à l'article L211-7 du code de l'environnement ;

CONSIDÉRANT que les propriétaires riverains ne sont pas en capacité d'effectuer par eux-mêmes, ni dans de bonnes conditions, les travaux nécessaires ;

CONSIDÉRANT que les travaux à réaliser n'entraîneront aucune expropriation et qu'il n'est pas demandé de participation financière aux propriétaires intéressés ;

CONSIDÉRANT que l'intervention du SM3A est légitime, du fait de ses compétences ;

CONSIDÉRANT que les travaux présentent des critères définis à l'article L151-37 du code rural, dispensant d'enquête publique ;

ARRÊTE

CHAPITRE 1 – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1 : déclaration d'intérêt général

Les travaux d'entretien de la végétation des zones humides de la Chapelle des Montets, sur la commune de VALLORCINE, tels que définis dans le dossier, et sous les conditions ci-après, sont déclarés d'intérêt général au sens de l'article L151-36 du code rural et en application de l'article L211-7 du code de l'environnement.

Les parcelles concernées sont listées en annexe 3. Si d'autres parcelles non-prévues dans cette liste sont traversées, elles feront l'objet de conventions.

À ce titre, le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A) est autorisé, sous réserve des prescriptions énoncées aux articles suivants, à exécuter ces travaux d'entretien.

CHAPITRE 2 – DISPOSITIONS TECHNIQUES ET SPÉCIFIQUES

Article 2 : nature des travaux

Les travaux consistent aux interventions suivantes :

- débroussaillage de buissons (principalement des aulnes verts) ;
- fauche de roseaux avec export et mise en tas ;
- coupe de quelques ligneux en bordure des secteurs ouverts.

Calendrier des travaux

Les travaux sont effectués entre mai et septembre 2021 ou 2022.

Article 3 : prescriptions relatives à la réalisation des travaux

Les interventions s'effectuent manuellement, au moyen de débroussailleuses thermiques manuelles, tronçonneuses et outils similaires. L'accès se fait par les chemins existants en bord de site.

Article 4 : conditions générales d'intervention sur les parcelles privées – Droits et devoirs des riverains

4-1 – Caractère facultatif de l'intervention de la collectivité

L'intervention de la collectivité ne décharge pas les propriétaires riverains de leurs devoirs en matière d'entretien des cours d'eau résultant de l'article L215-14 du code de l'environnement.

L'intervention de la collectivité en lieu et place des propriétaires riverains, pour la réalisation des travaux d'entretien et d'aménagement des cours d'eau, présente un caractère facultatif.

La collectivité peut cesser de se substituer, de manière temporaire ou définitive, aux obligations légales des riverains en matière d'entretien des cours d'eau. En pareil cas, la collectivité informe les propriétaires riverains de l'arrêt de son intervention par tout moyen approprié.

4-2 – Fondement de l'intervention de la collectivité

L'intervention de la collectivité vise exclusivement la sauvegarde des intérêts généraux et collectifs.

Il n'est ni de sa compétence, ni de sa responsabilité, d'entreprendre des travaux relevant exclusivement de la prise en compte des seuls intérêts particuliers.

4-3 – Information des propriétaires riverains

Préalablement à la réalisation des travaux d'entretien ou d'aménagement définis dans le présent arrêté, les propriétaires riverains sont informés de l'intervention de la collectivité au droit de leurs parcelles, par voie d'affichage en mairie.

L'information des propriétaires riverains est faite avec un préalable suffisant pour leur permettre de solliciter, s'ils le souhaitent, des informations complémentaires sur les travaux projetés.

Une copie du dossier et du présent arrêté sera fournie aux propriétaires riverains qui en feraient la demande, préalablement et pendant le déroulement de l'opération.

4-4 – Accès aux parcelles

Pendant la durée des travaux, les propriétaires sont tenus de laisser passer sur leurs terrains, les fonctionnaires et agents chargés de la surveillance, les entrepreneurs et ouvriers, ainsi que les engins mécaniques strictement nécessaires à la réalisation des travaux, conformément à l'article L215-18 du code de l'environnement.

L'accès au cours d'eau se fait autant que possible depuis les voies publiques et en longeant les berges dans une largeur de 6 m en suivant la rive du cours d'eau.

Dans le cas particulier où l'accès au cours d'eau n'est pas possible de cette manière, la collectivité est habilitée à pénétrer sur les parcelles non-riveraines du cours d'eau, en respectant les arbres et les plantations existants, conformément à l'article 1 de la loi du 29 décembre 1892 relative aux dommages causés à la propriété privée par l'exécution de travaux publics. Elle assurera en tant que de besoin la dépose et la repose des clôtures.

En cas d'interventions d'urgence, les propriétaires riverains sont tenus de faciliter, par tous moyens appropriés, l'accès au cours d'eau pour les interventions que la collectivité serait conduite à réaliser dans l'urgence, afin de préserver le libre écoulement des eaux lors d'événements particuliers tels que les crues.

Article 5 : répartition des dépenses

Le financement des travaux est assuré en intégralité par le SM3A. Aucune participation financière n'est demandée aux propriétaires riverains.

Article 6 : durée de la déclaration d'intérêt général

La présente déclaration d'intérêt général est valable pour une durée de 5 ans à compter de la signature du présent arrêté.

Article 7 : conformité au dossier et modifications

Sauf prescriptions contraires définies dans le présent arrêté, les travaux suivent les modalités décrites dans le dossier de demande de déclaration d'intérêt général.

Pour toute modification notable apportée aux travaux, le pétitionnaire informe préalablement le service chargé de la police de l'eau, avec les éléments permettant d'apprécier si le dépôt d'un nouveau dossier est nécessaire.

Article 8 : conditions de suivi des aménagements

Le service en charge de la police de l'eau (ddt-see-ma@haute-savoie.gouv.fr) et l'OFB (sd74@ofb.gouv.fr) seront avertis 8 jours avant le début des travaux et destinataires d'un compte-rendu des opérations réalisées dans un délai d'un mois suivant l'achèvement de la phase principale des travaux, lorsque ces opérations ont un caractère pluriannuel.

Les comptes rendus de chantier sont transmis au service chargé de la police de l'eau de la DDT74.

Article 9 : responsabilité du permissionnaire

Les prescriptions du présent arrêté, ainsi que la surveillance du service chargé de la police de l'eau, ne sauraient avoir pour effet de diminuer en quoi que ce soit la responsabilité du permissionnaire, qui demeure pleine et entière, notamment en ce qui concerne les dispositions techniques mises en œuvre pour réaliser les travaux.

Article 10 : déclaration d'accident ou d'incident

Tout incident ou accident intéressant les aménagements, de nature à porter atteinte à l'un des éléments énumérés à l'article L211-1 du code de l'environnement, doit être déclaré, conformément à l'article L211-5 du même code.

Article 11 : contrôle

A tout moment, le permissionnaire est tenu de donner accès sur le périmètre des travaux aux agents chargés de la police de l'eau.

Article 12 : droit des tiers

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 13 : caractère de la décision

Le présent arrêté sera considéré comme caduc si les opérations n'ont pas fait l'objet d'un commencement de réalisation substantiel dans un délai de 3 ans à compter de la date de notification du présent arrêté.

Article 14 : délais et voies de recours

Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble :

1° par les tiers intéressés dans un délai de quatre mois à compter du premier jour de la publication ou de l'affichage de ces décisions ;

2° par les demandeurs ou exploitants, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle la décision leur a été notifiée.

Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique dans le délai de deux mois. Ce recours administratif prolonge de deux mois les délais mentionnés aux 1° et 2°.

Il est également possible de saisir la juridiction administrative par le biais du portail "télérecours citoyens", accessible au public à l'adresse suivante : www.telerecours.fr

Article 15 : publication

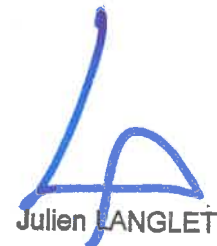
Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage pendant un délai d'un mois minimum dans la Mairie de VALLORCINE. Il sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Savoie et publié sur le site internet des services de l'État.

Le dossier sera mis à la disposition du public pendant un mois minimum en Mairie de VALLORCINE.

Article 16 : exécution

MM. le président du SM3A, le directeur départemental des territoires, le Maire de VALLORCINE, le chef du service départemental de l'office français de la biodiversité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

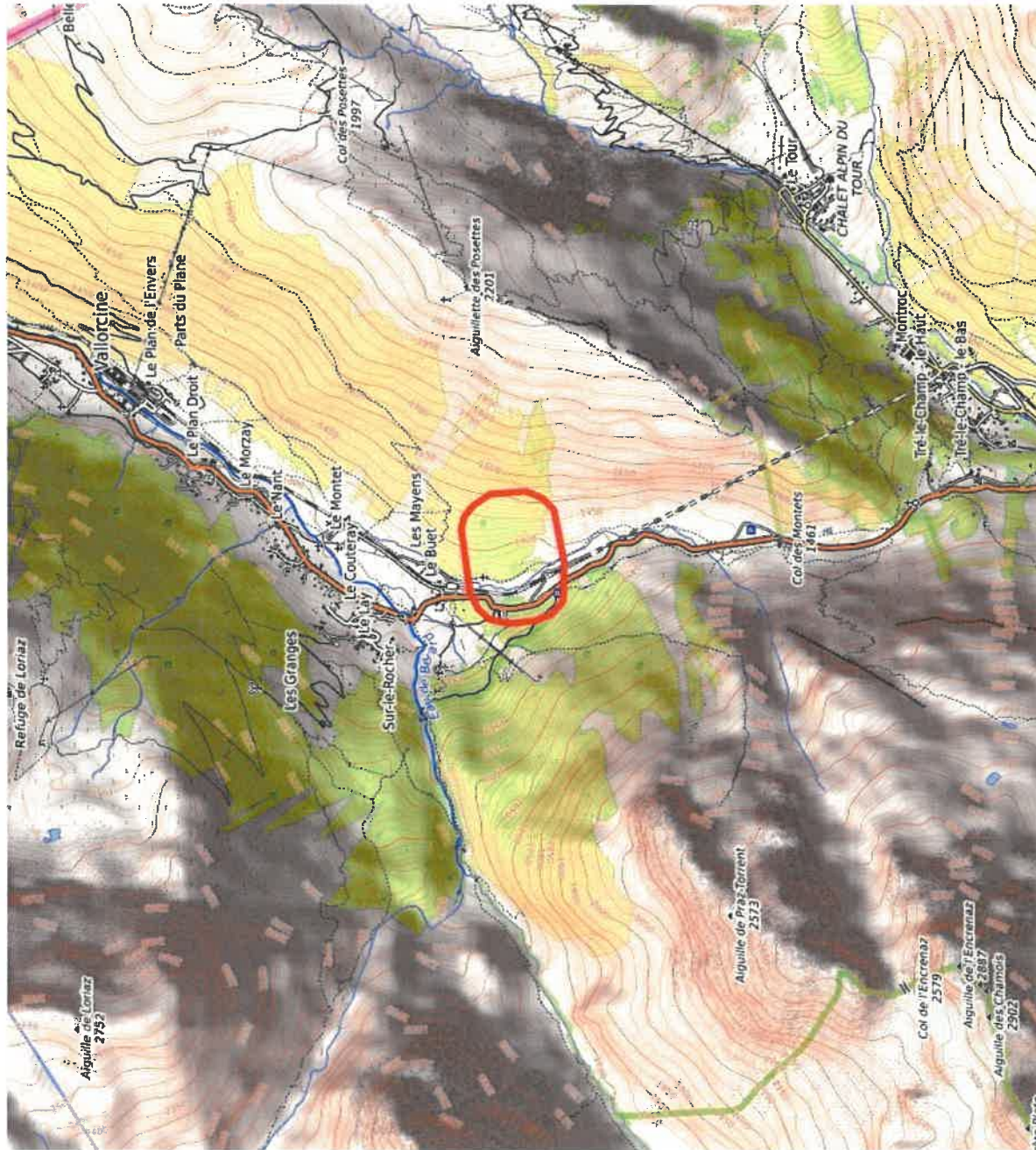
Pour le préfet et par délégation
Le directeur départemental des territoires



Julien LANGLET

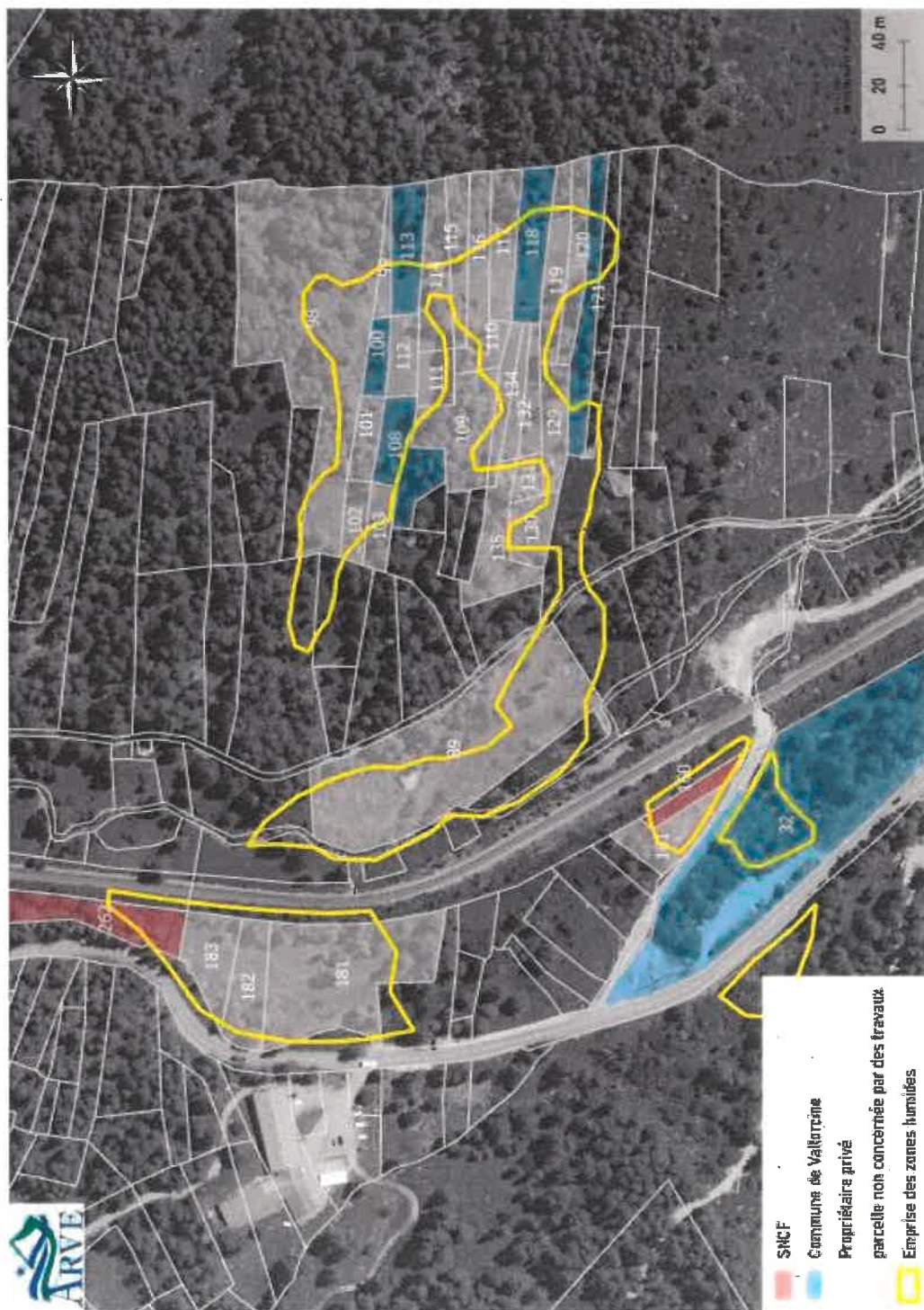
Annexe 1 à l'arrêté n° DDT-2021-1227 du 6 septembre 2021

Plan de situation



Annexe 2 à l'arrêté n° DDT-2021-1227 du 6 septembre 2021

Plan parcellaire



Annexe 3 à l'arrêté n° DDT-2021-1227 du 6 septembre 2021

Liste des parcelles et propriétaires

Commune	Code Section	Lieu-dit	N° parcelle	Surface (m ²)	Nom propriétaire	Informations propriétaire
Vallorcine	B	LES AIGUILLES ROUGES	32	28832	PBDDGW - COMMUNE DE VALLORCINE - Propriétaire	PBDDGW - CHEF LIEU 74660 VALLORCINE
Vallorcine	B	LES TOURCHETS	89	6096	MBZ8ZB - M CHAMEL/JEAN-CLAUDE - Propriétaire	MBZ8ZB - LE PLAN 74660 VALLORCINE- Né(e) le 29/12/1945 à 74 VALLORCINE
Vallorcine	B	LES CAVETTES	98	7061	MBZ5D3 - M BURNET/JOSEPH ALBERT - Usufruitier (associé avec N)	MBZ5D3 - LE COUTERAY 74660 VALLORCINE- Né(e) le 06/07/1920 à 74 VALLORCINE
					MBZ5DC - M BURNET/GERARD ANDRE - Nu-propriétaire (associé avec U)	MBZ5DC - 73 RTE DU COUTERAY 74660 VALLORCINE- Né(e) le 10/04/1963 à 74 SALLANCHES
					MBZ2R4W - MME DUNAND/JOELLE MARIE - Nu-propriétaire (associé avec U)	MBZ2R4W - LES REGARDS 74660 VALLORCINE- Né(e) le 18/11/1958 à 74 SALLANCHES
					MBZ2R58 - M DUNAND/PATRICK ANDRE - Nu-propriétaire (associé avec U)	MBZ2R58 - LE MORZAY 74660 VALLORCINE- Né(e) le 13/01/1960 à 74 SALLANCHES
Vallorcine	B	LES CAVETTES	99	273	MB82HR - M DUNAND/GERARD LIONEL - Nu-propriétaire (associé avec U)	MB82HR - BELVEZET 07140 CHAMBONAS- Né(e) le 02/03/1962 à 74 CHAMONIX MONT BLANC
					MB82HS - MME DUNAND/ISABELLE MARIE - Nu-propriétaire (associé avec U)	MB82HS - 84 CHE DES GRANGES 74250 MARCELLAZ- Né(e) le 24/11/1968 à 74 CHAMONIX MONT BLANC
					MBZ282 - MME BOZON/SOLANGE MARIE LEA - Usufruitier (associé avec N)	MBZ282 - LE MORZAY 74660 VALLORCINE- Né(e) le 08/10/1934 à 74 VALLORCINE
Vallorcine	B	LES CAVETTES	100	356	PBDDGW - COMMUNE DE VALLORCINE - Propriétaire	PBDDGW - CHEF LIEU 74660 VALLORCINE
					MB9W7B - M ANCEY/ROGER MICHEL - Nu-propriétaire (associé avec U)	MB9W7B - 123 RUE DE SPAICHINGEN 74700 SALLANCHES- Né(e) le 16/04/1965 à 74 CHAMONIX MONT BLANC
Vallorcine	B	LES CAVETTES	101	439	MB9W7D - MME ANCEY/FLORENCE - Nu-propriétaire (associé avec U)	MB9W7D - 26 CHAMPORGEON 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE- Né(e) le 31/12/1967 à 74 CHAMONIX MONT BLANC
					MBZL3T - M ANCEY/RENE GUY - Usufruitier (associé avec N)	MBZL3T - 123 RUE DE SPAICHINGEN 74700 SALLANCHES- Né(e) le 04/09/1937 à 74 CHAMONIX MONT BLANC

Commune	Code Section	Lieu-dit	N° parcelle	Surface (m ²)	Nom propriétaire	Informations propriétaire
Vallorcine	B	LES CAVETTES	102	403	MB2C4L - M CLARET/PAUL - Propriétaire	MB2C4L - 412 RTE DU MORZAY-PLAN DROIT 74660 VALLORCINE- Né(e) le 24/03/1957 à 74 CHAMONIX MONT BLANC
Vallorcine	B	LES CAVETTES	103	437	MB73RQ - MME ANNAVAL/DANIELLE THERESE - Propriétaire MB73RR - M ANNAVAL/GERARD ANDRE - Propriétaire MB73RS - M ANNAVAL/LUCIEN HENRI - Propriétaire	MB73RQ - 11 CHE DES THEZULES 74200 THONON LES BAINS- Né(e) le 01/09/1939 à 74 THONON LES BAINS MB73RR - 8 RUE RAVIER 74100 AMBILLY- Né(e) le 11/02/1947 à 74 ANNEMASSE MB73RS - 19 RUE DU FAUCIGNY 74100 ANNEMASSE- Né(e) le 19/06/1951 à 57 FORBACH
Vallorcine	B	LES CAVETTES	108	1107	PBDDGW - COMMUNE DE VALLORCINE - Propriétaire	PBDDGW - CHEF LIEU 74660 VALLORCINE
Vallorcine	B	LES CAVETTES	109	1370	MB73RQ - MME ANNAVAL/DANIELLE THERESE - Propriétaire MB73RR - M ANNAVAL/GERARD ANDRE - Propriétaire MB73RS - M ANNAVAL/LUCIEN HENRI - Propriétaire	MB73RQ - 11 CHE DES THEZULES 74200 THONON LES BAINS- Né(e) le 01/09/1939 à 74 THONON LES BAINS MB73RR - 8 RUE RAVIER 74100 AMBILLY- Né(e) le 11/02/1947 à 74 ANNEMASSE MB73RS - 19 RUE DU FAUCIGNY 74100 ANNEMASSE- Né(e) le 19/06/1951 à 57 FORBACH
Vallorcine	B	LES CAVETTES	110	311	MCCCFC - MME GRANCHAMP/MARTINE ROSE MARIE - Usufruitier (associé avec N) MCCCFF - MME BERGUERAND/KARINE - Nu-propriétaire (associé avec U) MCCCFF - MME BERGUERAND/SYLVIA - Nu-propriétaire (associé avec U)	MCCCFC - 1 IMP DES ALOGNES 74600 ANNECY- Né(e) le 11/02/1956 à 74 SEYNOD MCCCFF - 115 RTE DES SAPINS 74150 MASSINGY- Né(e) le 10/07/1977 à 74 ANNECY MCCCFF - 3 IMP DES ALOGNES 74600 ANNECY- Né(e) le 21/12/1980 à 74 ANNECY
Vallorcine	B	LES CAVETTES	111	416	MB82RR - MME BURNET/ANNE MARIE GHISLAINE - Propriétaire MB82Q6 - M GENOUD/PATRICK - Propriétaire	MB82RR - 110 RTE DU LAY 74660 VALLORCINE- Né(e) le 11/12/1943 à 74 CHAMONIX MONT BLANC MB82Q6 - LE CRETET NORD 74660 VALLORCINE- Né(e) le 15/06/1969 à 74 CLUSES
Vallorcine	B	LES CAVETTES			MB42XP - MME PAYOT/CHRISTIANE MARIE REINE - Propriétaire	MB42XP - LES BIOLLES 74660 VALLORCINE- Né(e) le 30/10/1940 à 74 CHAMONIX MONT BLANC

Commune	Code Section	Lieu-dit	N° parcelle	Surface (m ²)	Nom propriétaire	Informations propriétaire
					MB67B6 - M ANCEY/ARNAUD JEAN-BAPTISTE - Propriétaire	MB67B6 - VERS LE CHALET DES BIOLLES 74660 VALLORCINE- Né(e) le 25/12/1964 à 74 CHAMONIX MONT BLANC
					MB7DDB - M ANCEY/FREDERIC - Propriétaire	MB7DDB - LES BIOLLES 74660 VALLORCINE- Né(e) le 12/02/1963 à 74 CHAMONIX MONT BLANC
					MB9BNC - MME ANCEY/SABINA FABIENNE LYDIE - Propriétaire	MB9BNC - 67 ALL DU VIVIER 74400 CHAMONIX MONT BLANC- Né(e) le 20/12/1967 à 74 CHAMONIX MONT BLANC
Vallorcine	B	LES CAVETTES	112	491	MB2C4L - M CLARET/PAUL - Propriétaire	MB2C4L - 412 RTE DU MORZAY-PLAN DROIT 74660 VALLORCINE- Né(e) le 24/03/1957 à 74 CHAMONIX MONT BLANC
Vallorcine	B	LES CAVETTES	113	866	PBDDGW - COMMUNE DE VALLORCINE - Propriétaire	PBDDGW - CHEF LIEU 74660 VALLORCINE
					MCHDQR - M ANCEY/JEAN-MICHEL - Nu-propriétaire (associé avec U)	MCHDQR - 8 RUE CASANOVA D'ARACCIANI 20110 PROPRIANO- Né(e) le 12/05/1965 à 75 PARIS 13
Vallorcine	B	LES CAVETTES	114	967	MCHDQS - M ANCEY/OLIVIER PIERRE - Nu-propriétaire (associé avec U)	MCHDQS - 103 PLACE DE L EGLISE 20220 AREGNO- Né(e) le 17/11/1966 à 75 PARIS 13E ARRONDISSEMENT
					MCHDQT - M ANCEY/STEPHANE - Nu-propriétaire (associé avec U)	MCHDQT - SERRAGGIO 20231 VENACO- Né(e) le 14/07/1970 à 75 PARIS 13
					MCHDQV - MME ACQUAVIVA/ANGELE - Usufruitier (associé avec N)	MCHDQV - AV NAPOLEON 3 20000 AJACCIO- Né(e) le 22/10/1938 à 20 GALERIA
Vallorcine	B	LES CAVETTES	115	646	MB3WFS - MME MONTERRAIN/JANINE - Propriétaire	MB3WFS - 337 RTE DES PELERINS 74400 CHAMONIX MONT BLANC- Né(e) le 03/04/1942 à 74 CHAMONIX MONT BLANC
					MB4F4X - MME REY/MICHELE MARIE THERESE - Propriétaire	MB4F4X - LE MORZAY 74660 VALLORCINE- Né(e) le 30/07/1939 à 74 ARGENTIERES CHAMONIX
Vallorcine	B	LES CAVETTES	116	809	MB76JF - M REY/BERNARD ACHILLE ELOI - Propriétaire	MB76JF - 594 AV DE SAVOIE 74250 VIUZ-EN-SALLAZ- Né(e) le 30/09/1937 à 74 CHAMONIX MONT BLANC
					MB8JZH - MME REY/GISELE MARIE MADELEINE - Propriétaire	MB8JZH - 209 RUE LA CANNAL 83510 LORGUES- Né(e) le 20/08/1933 à 74 MEILLERIE

Commune	Code Section	Lieu-dit	N° parcelle	Surface (m ²)	Nom propriétaire	Informations propriétaire
					MB8JZJ - MME REY/NICOLE ELISABETH - Usufruitier (associé avec N)	MB8JZJ - PIERRE FEU 05100 PUY-SAINT-ANDRE- Né(e) le 01/03/1936 à 74 MEILLERIE
					MB8JZM - M REY/DANIEL ALFRED - Propriétaire	MB8JZM - LE CROT 74660 VALLORCINE- Né(e) le 22/10/1942 à 74 CHAMONIX MONT BLANC
					MCBXKB - MME FERRUS/CORINNE MARIE LAURE - Nu-propriétaire (associé avec U)	MCBXKB - LES CASSES 05120 SAINT MARTIN DE QUEYRIERES- Né(e) le 12/08/1967 à 05 BRIANCON
					MBZ5CQ - M BURNET/ANTOINE HILAIRE - Propriétaire	MBZ5CQ - LE COUTERAY 74660 VALLORCINE- Né(e) le 29/05/1922 à 74 VALLORCINE
Vallorcine	B	LES CAVETTES	117	824	MBZ5D3 - M BURNET/JOSEPH ALBERT - Propriétaire	MBZ5D3 - LE COUTERAY 74660 VALLORCINE- Né(e) le 06/07/1920 à 74 VALLORCINE
Vallorcine	B	LES CAVETTES	118	1006	MBZ5FV - MME BURNET/THERESE MARIE ODILE - Propriétaire	MBZ5FV - 344 AV DU MONT D ARBOIS 74170 SAINT GERVAIS LES BAINS- Né(e) le 12/05/1949 à 74 CHAMONIX MONT BLANC
Vallorcine	B	LES CAVETTES	119	838	PBDDGW - COMMUNE DE VALLORCINE - Propriétaire	PBDDGW - CHEF LIEU 74660 VALLORCINE
Vallorcine	B	LES CAVETTES	120	715	MB4N7Q - MME SOCQUET/JEANNE ALIX - Propriétaire	MB4N7Q - 435 ART ANCIENNE RTE IMPERIALE 74700 SALLANCHES- Né(e) le 22/10/1933 à 74 BONNEVILLE
Vallorcine	B	LES CAVETTES	121	1141	MCMZMG - M BRUCHEZ/VIVIAN FRANCOIS ALAIN - Propriétaire	MCMZMG - 186 CHE DES MAYENS 74660 VALLORCINE- Né(e) le 13/11/1986 à 74 CHAMONIX MONT BLANC
Vallorcine	B	LES CAVETTES	121	1141	PBDDGW - COMMUNE DE VALLORCINE - Propriétaire	PBDDGW - CHEF LIEU 74660 VALLORCINE
Vallorcine	B	LES CAVETTES	129	673	MB6QWW - MME PACHE/VALERIE THERESE MICHELE - Nu-propriétaire (associé avec U)	MB6QWW - 66 CHE DE PIERRE POINTUE 74400 CHAMONIX MONT BLANC- Né(e) le 30/09/1966 à 74 CHAMONIX MONT BLANC
Vallorcine	B	LES CAVETTES	129	673	MCBSCL - MME ROY/MARTINE JEANNE MARIE - Usufruitier (associé avec N)	MCBSCL - PLAN DROIT 74660 VALLORCINE- Né(e) le 09/08/1941 à 70 MAILLIRONCOURT-CHARRETTE
Vallorcine	B	LES CAVETTES	129	673	MCJV79 - MME PACHE/EMMANUELLE - Nu- propriétaire (associé avec U)	MCJV79 - LES TAILLES MALADES 71320 MONTMORT- Né(e) le 04/12/1971 à 74 CHAMONIX MONT BLANC

Commune	Code Section	Lieu-dit	N° parcelle	Surface (m ²)	Nom propriétaire	Informations propriétaire
Vallorcine	B	LES CAVETTES	130	580	MB3SCL - MME MERMOUD/FRANCOISE SERAPHINE MARIE - Propriétaire MB3SCX - M MERMOUD/JEAN MICHEL FRANCOIS - Propriétaire MB5773 - MME FELIX/CHRISTIANE - Propriétaire MB6CLG - MME MERMOUD/ELIANE MARGUERITE - Propriétaire	MB3SCL - 63 RUE RACCORDEMENT DU PANORAMIQU 74700 SALLANCHES- Né(e) le 25/02/1930 à 74 VALLORCINE MB3SCX - 288 RTE DE RENINGE 74700 SALLANCHES- Né(e) le 17/08/1934 à 74 VALLORCINE MB5773 - 68 RUE DU DOCTEUR LAFFIN 74700 SALLANCHES- Né(e) le 25/04/1936 à 69 LYON 4EME MB6CLG - 24 RTE DE ST MARTIN 74700 SALLANCHES- Né(e) le 27/06/1932 à 74 VALLORCINE
Vallorcine	B	LES CAVETTES	131	263	MB6CLJ - MME MERMOUD/MURIEL DENISE LEONIE FRANCOISE - Propriétaire	MB6CLJ - 385 RUE DU 8 MAI 1945 74700 SALLANCHES- Né(e) le 21/06/1966 à 74 SALLANCHES
Vallorcine	B	LES CAVETTES	132	424	MB8J4M - M MATHON/AUGUSTIN ALPHONSE JEAN - Propriétaire	MB8J4M - LE BOURG 05320 LA GRAVE- Né(e) le 12/12/1923 à 05 LA GRAVE
Vallorcine	B	LES CAVETTES	133	368	MBL8T8 - MME FONTAINE/MICHELLE SIMONE - Propriétaire MB9JWM - M GARDELLE/CHRISTOPHE VICTOR MARIE - Usufruitier (associé avec N) MCKJN6 - MME GARDELLE/JULIE SANTINE AGNES - Nu-propriétaire (associé avec U)	MBL8T8 - 54 CHE DES TEMPLIERS 74150 HAUTEVILLE-SUR-FIER- Né(e) le 20/03/1942 à 74 ANNECY MB9JWM - LES GALLANDS 26410 MENGLON- Né(e) le 11/10/1950 à 26 ROMANS-SUR-ISERE MCKJN6 - 73 RUE SAINT LAURENT 38000 GRENOBLE- Né(e) le 02/03/1986 à 75 PARIS 10
Vallorcine	B	LES CAVETTES	134	443	MB2R6V - MME DUNAND/SUZANNE MADELEINE - Propriétaire	MB2R6V - 101 RTE DE LA BORNETTE 74210 DOUSSARD- Né(e) le 05/01/1951 à 74 CHAMONIX MONT BLANC
Vallorcine	B	LES CAVETTES	135	1041	MB9JWM - M GARDELLE/CHRISTOPHE VICTOR MARIE - Usufruitier (associé avec N) MCKJN6 - MME GARDELLE/JULIE SANTINE AGNES - Nu-propriétaire (associé avec U)	MB9JWM - LES GALLANDS 26410 MENGLON- Né(e) le 11/10/1950 à 26 ROMANS-SUR-ISERE MCKJN6 - 73 RUE SAINT LAURENT 38000 GRENOBLE- Né(e) le 02/03/1986 à 75 PARIS 10
Vallorcine	B	PLAN TREPY	160	381	P9999Z - SNCF MOBILITES - Propriétaire	P9999Z - 9 RUE JEAN PHILIPPE RAMEAU 93200 SAINT DENIS

Commune	Code Section	Lieu-dit	N° parcelle	Surface (m ²)	Nom propriétaire	Informations propriétaire
					P9MBFT - SNCF MOBILITES - Gérant, mandataire, gestionnaire	P9MBFT - 2 PL AUX ETOILES 93633 SAINT DENIS CEDEX
Vallorcine	B	PLAN TREPY	161	862	MB3WFS - MME MONTERRAIN/JANINE - Propriétaire	MB3WFS - 337 RTE DES PELERINS 74400 CHAMONIX MONT BLANC- Né(e) le 03/04/1942 à 74 CHAMONIX MONT BLANC
Vallorcine	B	PLAN TREPY	181	3525		
Vallorcine	B	PLAN TREPY	182	939	MB97GT - MME CHARLET/MURIEL - Propriétaire	MB97GT - 2 RTE DES GROSSES PIERRES 74370 NAVES-PARMELAN- Né(e) le 02/10/1958 à 74 CHAMONIX MONT BLANC
Vallorcine	B	PLAN TREPY	183	897	MB2X9D - MME FREREBEAU/COLETTE MARCELLE - Propriétaire	MB2X9D - 5 RUE DU GENERAL PAUL GANDOET 17300 ROCHEFORT- Né(e) le 12/04/1941 à 75 PARIS 12
Vallorcine	B	PLAN TREPY	183	897	MBZ5C7 - M BURNET/GEORGES FRANCOIS CHARLES - Propriétaire	MBZ5C7 - 5 RUE DU GENERAL PAUL GANDOET 17300 ROCHEFORT- Né(e) le 11/09/1941 à 74 CHAMONIX MONT BLANC
Vallorcine	B	LE BUET GARE	262	1524	P9MBFT - SNCF MOBILITES - Gérant, mandataire, gestionnaire P9999Z - SNCF MOBILITES - Propriétaire	P9MBFT - 2 PL AUX ETOILES 93633 SAINT DENIS CEDEX P9999Z - 9 RUE JEAN PHILIPPE RAMEAU 93200 SAINT DENIS